

Bulletin de santé du végétal

ARBORICULTURE FRUITIERE





N°20 du 14 juin 2022

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

> > >

Lépidoptères

Carpocapse: captures constantes et importantes en parcelles

accouplements nettement favorisés

éclosions des fortes périodes de captures en cours et à venir

Petite tordeuse des fruits : -

Eulia : vol intergénérationnel faible et local

Capua: captures sporadiques

Pandemis: très faibles captures locales

Sésie du pommier : forte hausse des captures

Zeuzère : pas de capture

Tordeuse rouge des bourgeons : captures en hausse significative

Tordeuse verte des bourgeons : captures en légère baisse

Cossus gâte bois : par de capture, dégâts observés

Bupreste du poirier : conditions toujours favorables

Pucerons:-

Pathologies

Oïdium: maladie peu active attention aux orages à venir

Tavelure: attention aux orages à venir

vers la fin des projections de contaminations primaires

Noyau: Pruniers—Cerisiers

Carpocapse des prunes : baisse des captures

Mouche de la cerise : hausse des captures



RAVAGEURS

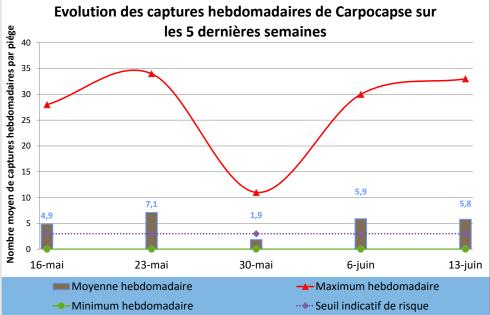
Carpocapse











Vol des adultes Etat des lieux en parcelles,

Le vol du carpocapse est resté tout aussi important au cours de la semaine dernière qu'il y a quinze jours. Le retour des températures douces, voire chaudes, a favorisé la reprise de captures importantes. En revanche, une forte variabilité des secteurs concernés s'observe d'une semaine à l'autre.

Le niveau moyen de captures hebdomadaires est de 5,8 papillons par piège, au cours de la semaine dernière. 60% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur, soit en très légère baisse.

Analyses des risques,

Les niveaux de captures du carpocapse des pommes et des poires sont toujours à un niveau stable et important, bien au-delà du seuil indicatif de risque à l'hectare en parcelle non confusée. Des dépassements de seuil ont été fréquemment observés sur la période.

À ce jour, les conditions climatiques sont et vont être favorables aux accouplements voir page 4.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne couverture de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	6-juin	13-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	10,0	0,0	7
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	0,0	K
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		15,3	
Abbevillois (80-62)	1,5		
Arrageois (62)	3,0	3,0	\leftrightarrow
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	30,0	5,0	7
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	5,0	9,5	7
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		10,0	
Soissonnais (60-02)	4,0	0,3	7
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes Etat des lieux en parcelles,

Les températures chaudes ont permis majoritairement les possibilités d'accouplements du carpocapse au cours de la semaine dernière. Des interruptions ont été observées du fait des températures très chaudes qui ont engendré une hygrométrie bien trop faible pour permettre les accouplements.

Analyses des risques,

La situation est à hauts risques au regard des possibilités d'accouplements. Dans les secteurs avec de forts taux de captures, les périodes d'incubation sont désormais à suivre de près.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis. Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).

période prise en référence pour le suivi des éclosions, d'autres dates de pontes sont possibles, cf. tableau.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	07/06/2022	08/06/2022	09/06/2022	10/06/2022	11/06/2022	12/06/2022	13/06/2022
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Beauvaisis (60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuil indicatif de risque :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant <u>2</u> iours consécutifs.

dna : Données Non Accessibles, problème technique

Carpocapse



Incubation et éclosion des pontes Etat des lieux en parcelles,

Les températures douces des jours précédents a permis une évolution significative des incubations en cours. Des éclosions ont débuté et sont à prévoir dans les jours à venir pour les secteurs concernés par des vols au cours de la troisième semaine de mai, période à forts taux de captures sur l'ensemble du territoire régional.

Il est très important de suivre attentivement vos pièges à phéromones afin d'affiner les périodes à risques. (risque = dépassement de seuil à la date X, à reporter dans la colonne de gauche de votre secteur).

	Périodes de pontes issues des		es	Date (prévisionnelle) de		Périodes de issues d	es	Date (prévisionnelle) de	
FREDON HdF		accoup		ents	sortie des larves	FREDON	accouplem	1	sortie des larves
Flandre Maritime	du	13-mai		14-mai	8-juin		du 21-mai au	22-mai	15-juin
(59)	du	21-mai		22-mai	15-juin	Amiénois (80)	du 03-juin au	4-juin	19-juin
(33)	du	26-mai		27-mai	16-juin		du 10-juin au	11-juin	24-juin
Flandre Intérieure	du	21-mai	_	22-mai	13-juin		du 21-mai au	22-mai	15-juin
(59-62)	du	27-mai		28-mai	16-juin	Thiérache (59-02)	du 27-mai au	28-mai	16-juin
(33 02)	du	03-juin	_	4-juin	19-juin		du 03-juin au	4-juin	19-juin
	du	21-mai	-	22-mai	12-juin	Picardie Verte (80-	du 21-mai au	22-mai	12-juin
Lille Sud (59)	du	27-mai	au	28-mai	15-juin	60)	du 27-juin au	28-juin	15-juin
	du	04-juin	_	5-juin	19-juin	00)	du 03-juin au	4-juin	19-juin
	du	13-mai	au	14-mai	9-juin		du 21-mai au	22-mai	11-juin
Montreuillois (62)	du	21-mai	au	22-mai	16-juin	Neslois (80-60-02)	du 26-mai au	27-mai	14-juin
	du	27-mai	au	28-mai	17-juin		du 03-juin au	4-juin	18-juin
	du	21-mai	au	22-mai	12-juin		du 21-mai au	22-mai	11-juin
La Bassée (59)	du	27-mai	au	28-mai	16-juin	St Quentinois (02)	du 26-mai au	27-mai	14-juin
	du	03-juin	au	4-juin	19-juin		du 03-juin au	4-juin	18-juin
	du	21-mai	au	22-mai	12-juin		du 21-mai au	22-mai	11-juin
Hainaut (59)	du	27-mai	au	28-mai	15-juin	Laonnois (02)	du 26-mai au	27-mai	14-juin
	du	03-juin	au	4-juin	19-juin		du 03-juin au	4-juin	18-juin
	du	21-mai	au	22-mai	12-juin		du 21-mai au	22-mai	12-juin
Abbevillois (80-62)	du	26-mai	au	27-mai	15-juin	Montdidérien (80-60)	du 26-mai au	27-mai	15-juin
	du	03-juin	au	4-juin	19-juin		du 03-juin au	4-juin	19-juin
	du	21-mai	au	22-mai	15-juin		du 03-juin au	4-juin	19-juin
Arrageois (62)	du	27-mai	au	28-mai	17-juin	Beauvaisis (60)	du 10-juin au	11-juin	25-juin
	du	03-juin	au	4-juin	20-juin				
	du	21-mai	au	22-mai	11-juin		du 21-mai au	22-mai	11-juin
Cambrésis (59)	du	27-mai	au	28-mai	15-juin	Soissonnais (60-02)	du 26-mai au	27-mai	13-juin
	du	03-juin	au	4-juin	19-juin		du 03-juin au	4-juin	18-juin
	du	21-mai	au	22-mai	11-juin		du 21-mai au	22-mai	10-juin
Avesnois (59)	du	26-mai	au	27-mai	15-juin	Senlisien (60)	du 26-mai au	27-mai	12-juin
	du	03-juin	au	4-juin	18-juin		du 03-juin au	4-juin	18-juin
G2 : éclosion de larv	es is	ssues de l	a sec	conde géni	ration, à gérer selon la		du 21-mai au	22-mai	10-juin
	_			conde gén		Omois (02)	du 27-mai au	28-mai	12-juin
Incubation en cou	urs :	délai prév	/isio	nnel supé	rieur aux prévisions		du 03-juin au	4-juin	18-juin

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant <u>ce lien</u>.

Bulletin N°20

du 14 juin 2022

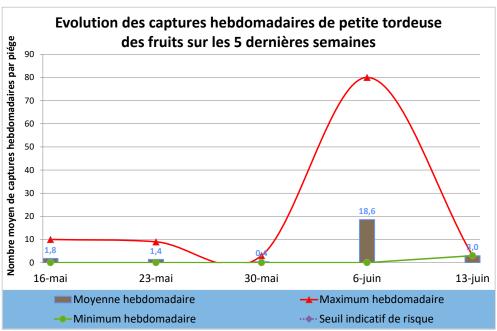
Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.





Adultes





Etat des lieux en parcelles,

Le taux de retours d'observations ne permet pas une analyse de la situation.

Analyses des risques,

Le taux de retours d'observations ne permet pas une analyse de la situation.

Gestion des risques,

Le taux de retours d'observations ne permet pas une analyse de la situation.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	6-juin	13-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	13,0	3,0	7
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	80,0		
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			



Seuil indicatif de risque :

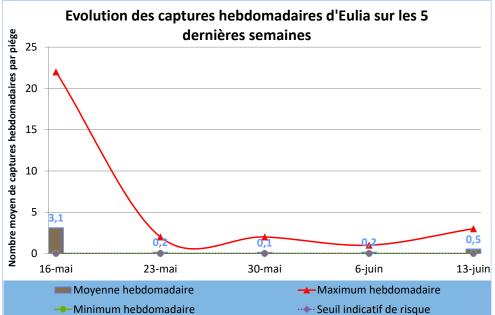
Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle:

Eulia







Etat des lieux en parcelle,

Dégâts

Ponte

Le vol de seconde génération n'est pas encore perceptible sur la région. Une légère augmentation des captures résiduelles a été observée au cours de la semaine dernière, sur plusieurs secteurs de la région.

Sur la période, 27% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une proportion en hausse par rapport à la semaine précédente.

Analyses des risques,

L'émergence du second vol pourrait vite s'enchainer au regard des températures annoncées par Météo France pour les 15 jours à venir.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est à réaliser afin d'obtenir un monitoring précis, et déceler au plus tôt le vol de deuxième génération.

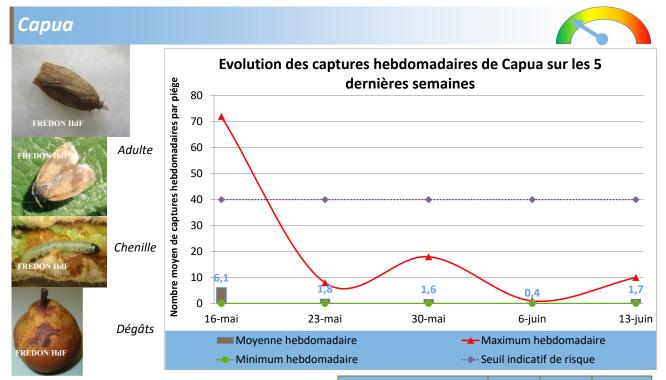
Les individus de première génération n'engendrent en général de dégâts que sur les feuilles, mais leur évaluation permet de se préparer au vol de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	6-juin	13-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Flandre Intérieure (59-62)		2,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,3	
Abbevillois (80-62)	1,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		3,0	
Soissonnais (60-02)	0,5	0,0	7
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

<u> Biocontrôle :</u>



Etat des lieux en parcelles,

Les captures de capua ont connu une légère croissance locale en région au cours de la semaine dernière

Sur la période, 43% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une augmentation de 5 points.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a cependant été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.

Renouvellement de la capsule à prévoir semaine prochaine selon le calendrier type.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	6-juin	13-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)		1,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		3,7	
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,5	0,0	7
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	1,0		
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,5	0,0	7
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours

<u> Biocontrôle :</u>

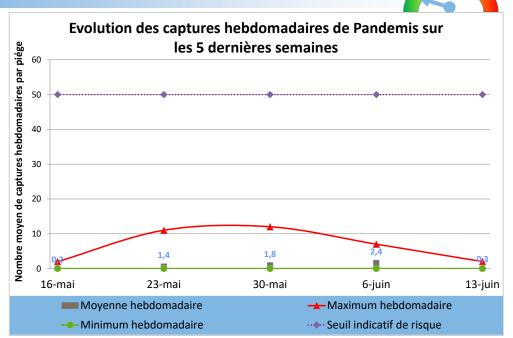
Pandemis

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL



Adultes Dégâts





Etat des lieux en parcelles,

Les captures de Pandemis ont été en baisse notable sur la région au cours de la semaine dernière.

Sur la période, 17% des parcelles du réseau de piégeage régional n'ont été concernées par la présence du ravageur, soit un recul de 40%.

Aucun dégât imputable à pandemis n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place.

De même, poursuivez le monitoring avec les pièges à phéromone afin d'affiner la gestion des risques.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	6-juin	13-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	0,0	7
Flandre Intérieure (59-62)		0,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,0	
Abbevillois (80-62)	7,0		
Arrageois (62)	6,0	2,0	7
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0		
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	2,0		
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

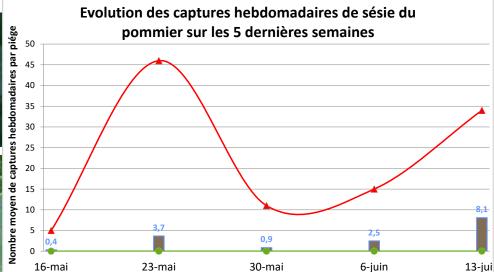
50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

<u> Biocontrôle :</u>

Sésie du pommier









Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la sésie du pommier a été observé sur de nombreux secteurs de la région, avec des niveaux de captures en nette hausse, pour une moyenne de 8,1 papillons par piège.

Moyenne hebdomadaire

--- Minimum hebdomadaire

Sur la période, 50% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Gestion des risques,

Pensez à renouveler, les pièges alimentaires dans les parcelles à forts taux de captures et avec les chaleurs annoncées par Météo France pour les jours à venir, afin de maintenir leur potentiel d'attractivité. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON HdF, cf. fiche technique disponible en ligne).

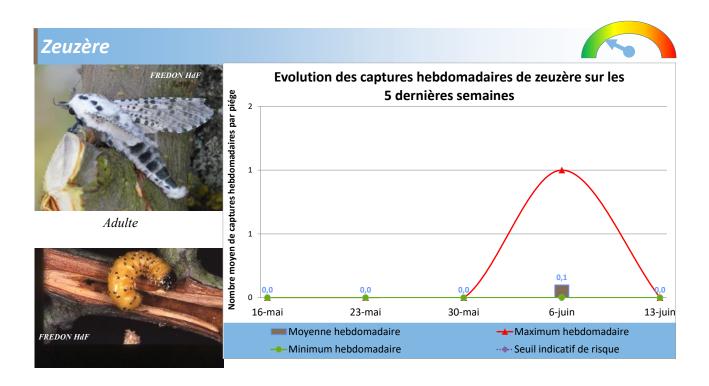
Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	6-juin	13-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	15,0	7
Flandre Intérieure (59-62)		18,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,7	
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	15,0	12,0	7
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	1,0	0,0	7
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	34,0	71
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)	2,0	0,0	7
Senlisien (60)			
Omois (02)			

→ Maximum hebdomadaire

·· Seuil indicatif de risque

Seuil indicatif de risque :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles, 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans



Etat des lieux en parcelles,

aucune capture de zeuzère n'a été enregistrée au cours de la semaine dernière sur le réseau régional de piégeage.

Analyses des risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Les fortes chaleurs annoncées par Météo France devraient favoriser les émergences la semaine à venir.

Gestion des risques,

Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles à la fois pour le monitoring et pour ceux destinés au piégeage massif.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère	6-juin	13-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Flandre Intérieure (59-62)		0,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,0	
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	1,0		
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Senlisien (60)			
Omois (02)			

<u>Seuil indicatif de risque :</u>

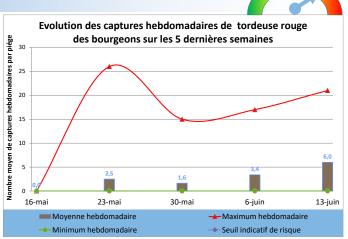
10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Tordeuse rouge des bourgeons

Etat des lieux en parcelles,

Les captures de tordeuse rouge des bourgeons ont été une nouvelle fois en hausse au cours de la semaine passée. Localement, les niveaux de captures sont supérieurs à 20 papillons par piège et par semaine.

Sur la période, 60% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.



Analyses des risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la

gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place dans les jours à venir.

Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Tordeuse verte des bourgeons

Evolution des captures hebdomadaires de tordeuse verte

Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a été en légère baisse au cours de la semaine dernière. Localement, des niveaux allant jusque 24 papillons par piège et par semaine ont été enregistrés.

Sur la période, 50% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

Moyenne hebdomadaire

-Minimum hebdomadaire

des bourgeons sur les 5 dernières semaines

Analyses des risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la

gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place dans les jours à venir.

Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

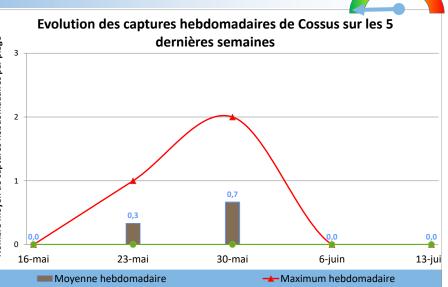
Biocontrôle:

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

· Seuil indicatif de risque

Cossus-Cossus





Etat des lieux en parcelles,

Aucune capture de cossus n'a été enregistrée sur la région sur les quinze derniers jours.

En revanche, des attaques ont été observées sur prunier dans le secteur du Hainaut la semaine dernière.

Analyses des risques,

Pour les parcelles sensibles, le piégeage massif doit

être en place désormais.

Gestion des risques,

--- Minimum hebdomadaire

Dès les premiers signes d'infestation d'une le piégeage massif (10p/ha) est parcelle, relativement efficace.

·· Seuil indicatif de risque

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Agrilus ou bupreste du poirier

Au regard des prévisions climatiques de Météo France, les conditions de cette fin de semaine sont toujours plus que propices à ce ravageur thermophile. En effet, les températures influent nettement sur la dynamique de population de l'agrile. De ce fait, les prochains jours sont considérés comme à hauts risques et pourraient être l'occasion d'émergences importantes d'adultes. Un suivi régulier des traces d'activités doit être réalisé afin d'évaluer l'impact et la présence du ravageur. L'objectif est de dénombrer les galeries et orifices caractéristiques d'émergence. Les faces exposées au soleil seront les zones d'observations principales. Ce recensement permet d'obtenir des informations sur l'importance de la dynamique de population, et les périodes d'activités permettant de L'agrilus est un coléoptère d'une taille à l'état lutter contre les adultes.

Les plantes hôtes du bupreste telles que : sorbier, allongée et sa couleur dominante est cuivre. aubépine, rosacées en général... seront limitées Rappel de la biologie complète du ravageur dans le dans les abords de la parcelle.

Adulte de bupreste Galerie sinueuse surmontée d'un orifice d'émergence après écorçage

adulte de 7 à 10 mm. Il a une forme étroite et la fiche technique.

Seuil indicatif de risque :

1 individu à raison du contrôle de 50 arbres

Pucerons

Puceron cendré:

Une tolérance jusque 5% de pousses occupées en situation calme et en présence d'auxiliaires peut s'appliquer (travaux <u>FREDON</u>, 2004-2007).

Puceron lanigère : les populations de puceron lanigère restent toujours aussi discrètes en parcelle avec quelques signalements.

Evolution de la colonisation par Evolution de la colonisation par





Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère



And the same of th	le puceron cendré sur pousse		le puceron lanigère sur pousse			
	6-juin	13-juin	Tendance /S-1	6-juin	13-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0					
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	2,0					
La Bassée (59)						
Hainaut (59)		0,0			0,0	
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,3	0,5	7	1,0	0,0	Z
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,0					
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	1,5			0,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil indicatif de risque :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil:	60%	15%	10%	5%	1%

Pathologies

Oïdium





Etat des lieux en parcelles,

Les contaminations par l'oïdium ont été en baisse la semaine dernière du fait de conditions relativement asséchantes depuis le milieu de semaine, malgré les orages.

Sur la période, 33% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence de la maladie.

Analyses des risques,

Aucun dépassement de seuil n'a été observé au cours de la semaine dernière sur la région, les conditions n'étant pas profitables à la maladie. Attention au

		Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium					
		6-juin	13-juin	Tendance /S-1			
Flandre Mariti	me (59)	0,0	0,0	\leftrightarrow			
Flandre Intério	eure (59-62)						
Lille Sud (59)							
Montreuillois	(62)	10,0					
La Bassée (59)							
Hainaut (59)			0,0				
Abbevillois (8	0-62)	0,0					
Arrageois (62)		0,5	0,5	7			
Cambrésis (59	Cambrésis (59)						
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-	·02)	0,5	0,3	И			
Picardie Verte	(80-60)						
Neslois (80-60	-02)						
St Quentinois	(02)						
Laonnois (02)							
Montdidérien	(80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (6	0-02)	2,0					
Senlisien (60)							
Omois (02)							

retour des orages pour la fin de semaine qui va engendrer un climat nettement plus favorable à la maladie.

Gestion des risques,

Cette problématique est à raisonner désormais seule dans plus de la moitié des secteurs régionaux, attention aux températures extrêmes actuelles qui limitent l'emploi de certaines solutions.

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste la première des solutions à appliquer et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Seuil indicatif de risque :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle:

Tavelure



Situation en parcelles

Depuis notre dernier bulletin, les périodes annoncées en cours sont désormais terminées et une nouvelle période a été enregistrée sur la quasi-totalité du territoire au 8 juin.

Les contaminations primaires sont à présent terminées sur une partie des secteurs de la région, et de nouveaux secteurs ont vu celles –ci s'achever avec ces dernières périodes.

Néanmoins, dans les secteurs encore concernés par les projections des contaminations primaires, les prochaines précipitations libèreront les dernières ascospores sur l'ensemble de la région.

Analyses des risques

Au cours des dernières périodes de contaminations les taux de projections ont varié de **0,02%** à **1,26%** pour une moyenne de **0,51%** du stock primaire annuel.

Les quantités d'eau enregistrées durant les dernières périodes de contaminations vont de **0,20** mm à **21,40mm** pour une moyenne régionale de **5,26** mm.

La période est à la reconstitution des stocks d'ascospores. Selon les prévisions de Météo France, les prochaines précipitations à caractère orageux devraient toucher la région en fin de semaine.

Gestion des risques

Les stocks d'ascospores projetables sont hétérogènes, ils s'échelonnent, selon la modélisation à ce jour, entre **0,00** et **2,36%** pour une moyenne de **0,73%** du stock primaire annuel.

Attention, les taches issues des dernières périodes de contaminations à risques ne sont pas encore visibles. Il convient donc de rester prudent en cas de doute sur la gestion des derniers épisodes de contaminations, avant de lever la protection.

Le tableau en page suivante vous résume les situations actualisées en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

Retrouvez toutes les explications des tableaux tavelure dans la fiche « OAD : Modèle Melchior Les tavelures du pommier et du poirier *Venturia inaequalis, Venturia pirina* » ou en suivant <u>ce lien</u>.

Tavelure modélisation

Sh										
(59)	géographiques	période	période	<i>pour le</i> période pour le p		depuis début contaminations primaires selon la modélisation	d'ascospores projetables pour	associées à cette période pour le		
Flandre 17-juln 07-juln 16-h				GRAVE	0,68	98,04	1,96	8,2		
Flandre 9h	(59)									
Interieure (59-62)	Flandre			Très léger	0,72			2,8		
Sh	Intérieure (59-62)			1.6	0.44	99,50	0,50	2.0		
Bah 16 h 16 h 13 h 16 h 16 h 13 h 16 h 16 h 13 h 16 h 17 h 16 h 17 h 12 h 16 h 18 h 16 h 18 h 16 h 18 h 16 h 18 h 18 h 16 h 18 h 18 h 18 h 19 h 19 h 18 h 19 h 18 h 19 h 18 h 19 h 1				Leger	0,41			2,8		
Sh				Très léger	0.75			1.8		
10	Lille Sud (59)			J	,	99,82	0,18	·		
Montreuillois (62) 1				Nul	0,41			13,0		
Montreuillois (62) 9 h 15 h 16 s sept 0,34 98,72 1,28 5,6 O8-juin O8-juin O8-juin 10 h 15 h 08-juin 08-juin 10 h 15 h 08-juin 10 h 14 h 0.033										
Montreulliols (e2) O8-juin O9-juin O8-juin O9-juin O9-				Très léger	0,34	00.70	4.20	4,2		
A	Montreuillois (62)	08-juin		Tràc lágar	0.27	98,72	1,28	E 6		
La Bassée (59) 10 h		4 h		iles legel	0,37			3,0		
10 h		-		Très léger	0,70			1,8		
10 h	La Bassée (59)					9894,00	1,06			
Hainaut (59)				Nul	0,33			4,4		
Hainaut (59) Ha				_ >						
Abbevillois 20 h				Très léger	0,78			2,0		
20 h 20 h 13,4 13,4 13,4 14 h 10,23 13,4 13,4 14 h 15 h 15 h 14 h 15 h 16 h 10,23 10,00 13,6 10,00 10,00 13,6 10,00 10,0	Hainaut (50)	07-juin	07-juin	Nul		100.00	0.00	0.2		
10 h	Haillaut (55)	20 h	20 h	Nul		100,00	0,00	0,2		
10				Nul	0,23			13,4		
Abbevillois (80-62)					·					
Responsion Res				Très léger	0,37			3,2		
Arrageois (62) Arrageois (72) Arrageois (72)						99,71	0,29			
Arrageois (62) Arrageois (62) Arrageois (62) Arrageois (62) Arrageois (62) Cambrésis (59) Cambrésis (59) Avesnois (60) Arrageois (62) Avesnois (59) Avesnois (59)				Léger	0,41			6,6		
Arrageois (62)				Tràc lágar	0.62			0.8		
OB-juin OB-j	Arragenis (62)	11 h	15 h	Tres reger	0,63	97.64	2 36	0,8		
Cambrésis (59) 12 h 16 h 08-juin 08-juin 8 h 14 h 07-juin 10 h 16 h 15 h 09-juin 13 h 13 h 12 h 12 h 14 h 16 h 16 h 12 h 14 h 16 h 16 h 12 h 11 h 16 h 16 h 16 h 12 h 11 h 16 h 16	7111080013 (02)			Très léger	0,33	37,01	2,30	8,4		
Cambrésis (59) 12 h				Ü	·			,		
O8-juin O8-j				Très léger	0,72			0,4		
Sh	Cambrésis (59)					100,00	0,00			
Avesnois (59) Avesno				Très léger	0,44			8,2		
Avesnois (59) Avesnois (59) OB-juin				Tràc lágar	0.79			2.2		
Avesitors (59) 9 h				iles legel	0,78			2,2		
9 h 15 h	Avesnois (59)			Très léger	0,21	100,00	0,00	13,6		
Amiénois (80)										
Amiénois (80) -				Nul	0,02			1,0		
Amienois (80) -	Amiéraia (00)		15.11			00.02	1.00			
Thiérache (59-02) 13 h	Amienois (80)					98,02	1,98			
Thiérache (59-02)				GRAVE	0.30			21.4		
O9-juin O9-juin Nul O,39 O,4	Thiérache (59-02)				5,55	99,43	0,57			
Picardie Verte (80-60) 07-juin 07-juin 08-juin 08-juin 08-juin 08-juin 09-juin 21 h 11 h 05-juin 09-juin 09-juin 09-juin 09-juin 09-juin 09-juin 09-juin 08-juin 09-juin 08-juin 08-ju				Nul	0,39			0,4		
Picardie Verte (80-60)	_							l .		
Picardie Verte (80-60) 08-juin (80-60) 08-juin (80-60) Très léger (80-60) 0,41 100,00 0,00 9,4 Montdidérien (80-60) 05-juin (80-60) 06-juin (80-juin (8				Nul	0,43			0,2		
(80-60) 6 h 12 h 12 h 100,00 0,00 9,4 08-juin 09-juin Léger 0,35 0,4 Montdidérien 7 h 7 h GRAVE 0,93 (80-60) 08-juin 08-juin 1,26 126 1,00				T=2 - 14	0.44	400.00	0.00	-0.4		
21 h				ires leger	0,41	100,00	0,00	9,4		
Montdidérien (80-60) O8-juin O		08-juin		Léger	0.35			0.4		
Montdidérien 7 h 7 h 99,04 0,06 10.0				20801	0,00			<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>		
(80-60) 08-juin 08-juin 1.26	<u> </u>			GRAVE	0,93			1,0		
$\frac{1}{100}$						99,04	0,06			
411 1411		2 h	12 h	Léger	1,26			10,0		

Bulletin N°20

du 14 juin 2022

page 16

Tavelure en parcelles



Etat des lieux en parcelles,

Les taches issues des périodes à hauts risques du mois de mai sont désormais bien visibles. Certains secteurs enregistrent une hausse des symptômes en lien avec ces périodes.

Actuellement selon la modélisation les taches apparaissant sont issues des périodes à risques du début de mois de juin.



			aminations sur a tavelure	Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure						
	6-juin	13-juin	Tendance /S-1	6-juin	13-juin	Tendance /S-1				
Flandre Maritime (59)	0,3	2,0	7							
Flandre Intérieure (59-62)										
Lille Sud (59)										
Montreuillois (62)	0,0			0,0						
La Bassée (59)										
Hainaut (59)		0,0			0,0					
Abbevillois (80-62)	2,0									
Arrageois (62)	0,0	0,0	7	0,0	0,0	7				
Cambrésis (59)										
Avesnois (59)										
Amiénois (80)										
Thiérache (59-02)	0,5	0,0	7	0,0	0,0	\leftrightarrow				
Picardie Verte (80-60)										
Neslois (80-60-02)										
St Quentinois (02)										
Laonnois (02)										
Montdidérien (80-60)										
Beauvaisis (60)										
Soissonnais (60-02)	2,5	2,5	\leftrightarrow	0,5	0,5	\leftrightarrow				
Senlisien (60)										
Omois (02)										

Prunes

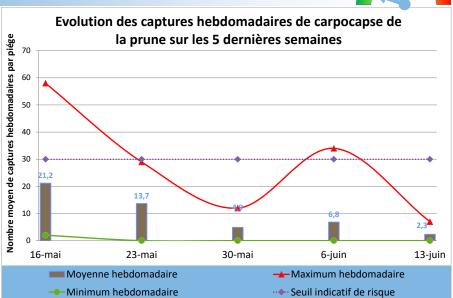
ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Carpocapse de la prune



Chenille et adulte





Etat des lieux en parcelles,

Baisse généralisée des captures du carpocapse des prunes en région au cours de la semaine passée. Actuellement les captures de cette intergénération sont faibles, de l'ordre de 2,3 papillons par pièges et par semaine. La présence du ravageur a été

enregistrée au cours de la semaine dernière dans 33% des parcelles du réseau de piégeage.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	6-juin	13-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	4,0		
La Bassée (59)	3,0	0,0	7
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	34,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	\leftrightarrow
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0		
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	7,0	7
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque:

30 captures sur une durée de 7 jours

<u>Biocontrôle</u>:

Cerises

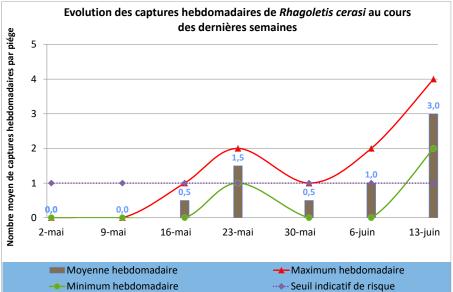
La mouche de la cerise

Etat des lieux en parcelle,

Avec la hausse des températures et le murissement des fruits, les captures de la mouche de la cerise ont été en hausse au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

La hausse des températures va encore favoriser les émergences de la mouche des cerises. Il est impératif donc que les pièges chromatiques de monitoring soient en place.



La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir, 10-15 jours après le début du vol, en conditions de températures favorables (>18°C). Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur pupe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.



Mouche de la cerise au stade adulte (K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol. Leur mise en place est impérative à ce stade de la

Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison. Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevillois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Nesiois (80-60-02)	St Quentinois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Seniisien (60)	Omois (02)
Capua		1				4						0							0		
Tendance												7							7		
Carpocapse	0	0				15		3		5		10						10	0		
Tendance	7	K						\leftrightarrow		K		71							7		
Cossus	0																				
Tendance	\leftrightarrow																				
Eulia	0	2				0		0		0		0						3	0		
Tendance	\leftrightarrow							\leftrightarrow		\leftrightarrow		\leftrightarrow							7		
Pandemis	0	0				0		2													
Tendance	7							7													
Petite Tordeuse des Fruits										3											
Tendance										Ŋ											
Sésie du pommier	15	18				1		12		.O.		34						0	0		
Tendance	7							7		7	:	71							7		
Tordeuse rouge						7				4	Ĭ	5									
des bourgeons																					
Tendance										Ŋ		7									
Tordeuse verte des bourgeons						0				3		24						15			
Tendance										Ŋ		71									
Zeuzère	0	0				0		O		0		0							0		
Tendance	\leftrightarrow							\leftrightarrow		\leftrightarrow		\leftrightarrow							\leftrightarrow		
Puceron cendré						0		1													
Tendance								71													
Puceron lanigère						0		0													
Tendance								И													
Tavelure pousse	2					0		0				0							3		
Tendance	7							7				7							\leftrightarrow		
Tavelure fruits						0		0				0							1		
Tendance								7				\leftrightarrow							\leftrightarrow		
Oïdium	0					0		1				0									
Tendance	\leftrightarrow							71				7									
Carpocapse Prune					0			0											7		
Tendance					7			\leftrightarrow											7		

Bulletin N°20

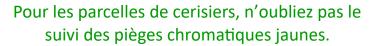




Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine est à prévoir selon le <u>CALENDRIER</u>, le renouvellement des capsules : capua









Informations pratiques

- ⊕Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ⊗ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : Portail | Ecophytopic
- **Solution** Solution Williams (Solution) Willia

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV
- **⊗**http://www.agriculture-HdF.fr/bulletin-sante-vegetal.html
- http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal

Action pilotée par le ministère chargé de de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : Martine DEGUETTE - FREDON Hauts-de-France Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France: producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France Coordination et renseignements: <u>Aurélie Albaut</u>- Chambre d'agriculture de la Somme, <u>Samuel Bueche</u>- Chambre d'Agriculture du Nord- Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la <u>DRAAF Hauts-de-France</u> et des <u>Chambre d'Agriculture Hauts-de-France</u>